

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Date : Lundi 16 juin 2025

Horaires : 18 heures à 19 heures

Présents :

Monsieur DEWASMES Pascal, Maire de Vieux-Vy-Sur-Couesnon.

Monsieur BERNIER Henri, DDEN

Madame GUITTON Anne-Claire, Enseignante.

Madame MORTIER Gaëlle, Enseignante.

Madame MILLER Julie, Enseignante.

Madame PILORGE Amélie, Enseignante.

Madame LE BAIL Gwénaëlle, Enseignante-Directrice

Madame AMILHON Vinciane, Représentante des parents d'élèves.

Madame MIRA Axelle, Représentante des parents d'élèves.

Madame KERGUIDUFF Clémentine, Représentante des parents d'élèves.

Excusés :

Madame VAN BELLEGHEM, Inspectrice de l'Education Nationale

Madame MORIN-FREBOURG Clarisse, Adjointe aux Affaires Scolaires

Madame LEFEVRE Aurélie, Enseignante.

Madame KERJEAN Olivia, Représentante des parents d'élèves.

Madame LELONG Marie, Représentante des parents d'élèves.

Madame LE SAGE Floriane, Enseignante.

Ordre du Jour :

- 1 - Validation du procès-verbal du conseil d'école du 21 mars 2025.
- 2 - Bilan des projets 2024-2025.
- 3 - Sécurité / PPMS.
- 4 - Règlement intérieur : absences et retards.
- 5 - Organisation 2025-2026 (répartitions, nouveaux programmes, organisation en EPS).
- 6 - Questions des parents représentants.

1 - Validation du procès-verbal du conseil d'école du 21 mars 2025.

Le PV du conseil d'école du 21 mars 2025 est validé.

2 - Bilan des projets 2024-2025.

Les enseignantes reviennent sur les temps forts de l'année, en dehors de la classe de ville sur laquelle le conseil est revenu lors du conseil n°2.

Cycle 1 (PS-MS-GS)

Emprunts de livres à la bibliothèque.

Spectacle de la compagnie OCUS "ça vaut le coucou"

Les incorruptibles (lien avec la classe de CE2-CM1)

Petits déjeuners en classe

Cinéma en décembre

Sortie de fin d'année à l'écomusée

Ecole dehors

Correspondance avec l'école de Maurepas.

Cycle 2 (GS-CP-CE1)

Flag rugby avec l'OSPAC

Jardin

Exposition sur les dangers domestiques

Sortie randonnée : Mines de Brais

Participation à l'exposition sur l'eau avec l'association du patrimoine de la commune.

Classe orchestre

Petit déjeuner équilibré en classe

Cycle 3

Les incorruptibles (lien avec les classes de maternelle)

Fil rouge sur les pirates tout au long de l'année

Sorties patrimoine local et randonnée : Moulin d'orange, Mines de Brais

Participation à l'exposition sur l'eau avec l'association du patrimoine de la commune.

Classe orchestre

Petit déjeuner équilibré en classe

3 - Sécurité et PPMS.

- Exercices incendies :
 - le 30 septembre 2024
 - le 16 juin 2025
- Exercices PPMS :
 - Risques majeurs le 17 octobre 2024
 - Intrusion le 18 mars 2025

4 - Règlement intérieur : absences et retards.

Un rappel des points du règlement intérieur est fait concernant les absences et les retards.

1.2 Organisation du temps scolaire

Les horaires de classe sont les suivants :

- Maternelle : 8h45 - 12h00 / 13h35 - 16h20
- Elémentaire : 8h35 - 12h05 / 13h45 - 16h15

L'accueil démarre 10 minutes avant l'heure du début de la classe, il convient donc à chacun de veiller à ce que l'enfant soit déposé à l'école à l'heure afin que la classe puisse démarrer à l'heure. Afin de ne pas perturber le déroulement des classes, le portail sera donc fermé à l'heure et toute arrivée tardive se fera en sonnant au petit portail pour la maternelle et au bureau de la directrice pour l'élémentaire.

1.3 Fréquentation de l'école

1.3.1 Dispositions générales

Les obligations des élèves, définies par l'article L.511-1 du code de l'éducation, incluent l'assiduité. Les parents ou responsables légaux sont fortement impliqués dans le respect de cette obligation. Il appartient à l'équipe pédagogique d'école de contrôler le respect de l'obligation d'assiduité liée à l'inscription à l'école

Un registre des retards sera mis en place en élémentaire dès la rentrée du 1er septembre 2025. Pour la sécurité des élèves, il est rappelé que tout élève en retard doit être obligatoirement accompagné et attendre avec l'élève qu'un adulte disponible vienne ouvrir.

5 - Organisation 2025-2026 (répartitions, nouveaux programmes, organisation en EPS).

Il n'y a pas de modification de la carte scolaire mais une vigilance à avoir sur les effectifs :

- 7 PS de moins que prévus
- 1 seule demande en TPS (3 places)
- 2 départs cette année / 1 arrivée
- 15 CM2 partent - 13 PS arrivent

Répartition prévisionnelle : 125 élèves (136 prévisionnels)

Mme Pilorge	Mme Miller	Mme Guittot	Mme Mortier	Mme Le Sage	Mme Le Bail
TPS/PS/MS	MS/GS	GS/CP	CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
1+13+8	14+9	6+13	18	14+7	7+15
22	23	19	18	21	22

De nouveaux programmes sont applicables à la rentrée 2025 :

- Cycle 1, CP, CE1, CE2, CM1 (français et maths).
- EVAR programme national par âge.
- EMC en CM2.

6 - Questions des parents d'élèves :

Est-ce que les ballons sur les toits des écoles pourraient être ramassés au minimum 1 fois par mois SVP?

Réponse de Mme Le Bail : un appel est fait à la mairie lorsque des ballons sont sur le toit et ils sont ramassés rapidement.

Secrétaire de séance :
Gaëlle Mortier

Signature

Président du conseil d'école :
Gwénaëlle LE BAIL

Signature